

Dépêche n°105232

Anne Mascret

Paris, Mercredi 26 novembre 2008, 17:46:29

Ligne directe: 01 53 10 09 84

Possibilité pour les professeurs de lycée professionnel d'exercer en BTS: les textes seront publiés "dans les semaines qui viennent" (Xavier Darcos)

Dossier d'actualité

- Cette dépêche fait partie du dossier d'actualité suivant :
- Réforme du bac professionnel

"Les textes sur la possibilité [pour les professeurs de lycée professionnel] d'exercer dans l'enseignement supérieur seront publiés dans les semaines qui viennent", indique Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale dans une lettre adressée à Christian Lage, secrétaire général du Snetaa-EIL, le 26 novembre 2008. Le Snetaa-EIL avait adressé un courrier au ministre le 21 novembre dernier afin de lui faire part d'une "série d'inquiétudes" et demandait "des réponses qui prouveront le respect des engagements et la volonté intacte de concrétiser [la] rénovation" de la voie professionnelle. Il demandait notamment l'officialisation des mesures catégorielles annoncées par le ministre dans une lettre aux PLP, le 4 septembre 2008 (L'AEF n°100871).

S'agissant des mesures catégorielles, Xavier Darcos précise également que "l'alignement de l'indemnité de professeur principal pour les enseignants qui exercent en baccalauréat professionnel en trois ans sera prochainement effectif". Interrogé sur les autres mesures envisagées dans le protocole d'accord du 23 mai 2008 (L'AEF n°96587), il "demande, comme cela était prévu, au directeur général des ressources humaines de créer un groupe de réflexion permettant (...) d'envisager le moyen de prendre en charge le contrôle en cours de formation et les contraintes imposées par l'enseignement en terminale professionnelle". Le ministre n'aborde pas en revanche la question de la "possibilité d'une classe exceptionnelle" abordée par le Snetaa-EIL.

GROUPES DE SUIVI ACADÉMIQUES "DÉCEVANTS"

Autre sujet d'inquiétude pour Christian Lage: "les groupes de suivi académiques mis en place en septembre dernier s'avèrent décevants dans la grande majorité." Il fait état "d'une seule réunion en moyenne", aucune dans les académies de Dijon et Rouen et regrette que certaines "questions pourtant cadrées nationalement ne [soient] pas abordées" comme "la préparation de la carte des formations". Le ministre rappelle que les groupes de suivi académiques doivent travailler sur "l'accompagnement pédagogique de la réforme auprès des établissements, sur la formation des PLP qu'il convient de mettre en oeuvre et sur les grandes lignes de la carte des formations professionnelles à la prochaine rentrée".

Le Snetaa-EIL pointe également la réticence de "la plupart des académies" à envisager l'ouverture de nouvelles places en CAP: "Lorsque celles-ci sont programmées, nous constatons que c'est en apprentissage, ce qui n'est bien sûr pas acceptable", ajoute-t-il. "De la même manière, peu semblent vouloir implanter des BTS en lycées professionnels." Xavier Darcos répond que "la constitution de parcours de formation 'du CAP au BTS' doit amener les académies à travailler sur l'implantation de sections de techniciens supérieures dans lesquelles les élèves de la voie professionnelle pourraient être accueillis en plus grand nombre". Il ajoute que "la réflexion sur la carte des formations [doit permettre] de poursuivre les ouvertures de places de CAP en septembre 2009" (L'AEF n°98781). Par ailleurs, "de nouveaux CAP pourraient être envisagés en tant que de besoin".

-